



POUR LA PROTECTION DES
ENFANTS AU GABON

RAPPORT D'ACTIVITES 2022



Informations pratiques :

Association Arc-en-ciel, Centres d'accueil Arc-en-ciel et Espoir
pour enfants en difficulté sociale.

BP 92 Vallée Sainte Marie, Libreville, Gabon.

Tel: (+241) 077 48 06 76 / (+ 241) 011 76 48 00

Email : aecespoir2013@gmail.com

Site internet : <https://www.associationarcencielgabon.com>

www.facebook.com/arcencieletespoir

Compte bancaire ECOBANK : GA2140024000023618800089123

EDITO

L'association Arc-en-ciel, comme chaque année, dresse un rapport d'activités qui est partagé à ses différents partenaires, collaborateurs, amis et connaissances. Bien que, l'Association ne soit plus à présenter car son apport dans le secteur de la protection des droits de l'Enfant au Gabon est visible et palpable depuis de nombreuses années, nous tenons toujours à réitérer notre objectif premier : **“œuvrer pour la protection des enfants au Gabon par des actions concrètes”**. Cela a pu être fait durant l'année 2022.

Nous avons toujours à cœur de nous améliorer et donner un accompagnement de qualité aux enfants en situation de vulnérabilité, nous avons élaborer au mieux nos activités, pour s'adapter aux besoins des enfants, que ce soit dans l'accueil, dans leur suivi et leur réinsertion, dans le fonctionnement de nos structures, le travail en approche système et de plaidoyer.

À ce jour, nous ne pouvons qu'être satisfaits de ce que nous avons accompli, du travail acharné abattu pour la protection des droits des enfants. Au cours de cette année 2022, nous avons clôturé avec succès trois de nos projets majeurs : “la prise en charge holistique des enfants migrants et des enfants victimes de violences” financé par le Fonds des nations Unies pour la Sécurité Humaine (UNTFHS) et l'UNICEF, « Les enfants sont l'avenir du Gabon : la crise du Covid-19 ne les rendra pas plus vulnérables » et « Inverser la fracture numérique » financé respectivement par l'Union européenne et la Mairie de Victoria en Espagne en collaboration avec SOLIVE. Cette année a aussi été marquée par le renouvellement de nos collaborations avec la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA pour le projet « Solidarité Prison 2022 ».

C'est l'occasion pour nous de remercier tous les bailleurs pour leurs financements au cours de l'année 2022 et aussi les différents collaborateurs qui par leurs soutiens multiples et divers, nous ont permis de réaliser nos activités tant au niveau du centre qu'à la prison centrale de Libreville. Grâce à ces financements plus de 300 enfants et leur famille ont pu être soutenus sur le plan social, sanitaire, éducatif, économique, juridique et psychologique. Plus de 200 d'entre eux ont pu bénéficier de kits alimentaire et hygiène ; nombreux sont ceux qui ont pu retrouver le chemin de l'école, débiter une formation professionnelle ou encore participer à des ateliers de formation.

Enfin, ce que nous souhaitons pour l'année 2023, c'est de pouvoir continuer à apporter une lueur d'espoir à ces enfants grâce à l'accompagnement pluridisciplinaire. Nous souhaitons aussi que le projet du village d'Arc-en-ciel puisse voir le jour afin qu'un plus grand nombre d'enfants soit soutenu.

Sr Julienne EYEYA



NOUS CONNAITRE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Arc-en-ciel est une association de droit gabonais qui œuvre pour la protection des enfants au Gabon depuis plus de 25 ans. Les actions sont gérées et dirigées par La Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Vedruna dont le siège est en Espagne, qui réalise leurs missions dans plus de 25 autres pays sur 4 continents que sont l'Amérique, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. En Afrique, elle est présente au Togo, au Gabon, en Guinée Équatoriale et en République Démocratique du Congo (RDC).

NOTRE PHYLOSOPHIE

De nombreuses menaces pèsent sur les enfants au Gabon. Depuis plusieurs années des phénomènes négatifs sont de plus en plus grandissants et se multiplient dans le pays :

- La violence sous toutes ses formes ;
- La violence sexuelle ;
- La violence en milieu scolaire ;
- La rupture familiale et la vie dans la rue ;
- La traite des enfants, la migration mixte et l'exploitation sexuelle ou au fin de travail ;
- L'enfance en conflit avec la loi ou au contact de la loi.

En venant en appui non seulement aux parents mais également à l'Etat Gabonais, l'Association Arc-en-ciel agit ainsi pour la protection des enfants victimes de ces phénomènes mentionnés plus haut.

Conscients que la protection des enfants nous concerne tous, notre souhait ardent est d'impliquer l'ensemble de la société gabonaise. C'est en œuvrant ensemble que nous pourrions agir efficacement pour l'intérêt supérieur, l'épanouissement et le bien-être des enfants.

NOS MISSIONS

À travers des actions concrètes, l'Association Arc-en-ciel contribue au système de protection des droits fondamentaux de l'enfant vulnérable au Gabon dans le but d'éradiquer toutes formes de violences faites sur ces derniers.

Pour cela, nous visons d'une part l'accueil, la prise en charge et la (ré) insertion des enfants en situation de vulnérabilité et d'autre part la promotion de la protection des droits des enfants au Gabon.

NOS ACTIONS

1. Accueil et accompagnement des mineurs victimes de toutes sortes de violences, de trafic transfrontalier, en rupture familiale, ou en conflit avec la loi. Ils bénéficient d'un accueil, d'une prise en charge encadrée par une équipe professionnelle et pluridisciplinaire, que ce soit avec

ou sans hébergement dans nos structures d'accueil et d'un travail spécifique favorisant leur (ré) insertion sociale, familiale, scolaire et/ou professionnelle.

2. Travail communautaire de sensibilisation sur la protection des enfants grâce au travail du service social de rue, au programme de protection des enfants dans les écoles ainsi que les sensibilisations ponctuelles en fonction des besoins, demandes et moyens disponibles.
3. Formation des acteurs de la protection de l'enfant pour une meilleure action, y compris la formation de l'équipe pluridisciplinaire.
4. Travail de réseau et plaidoyer pour un meilleur impact pour la protection des enfants.
5. Collaboration étroite avec le tribunal pour enfant, les officiers de police judiciaire, les agences des Nations Unies et les représentations diplomatiques dans les pays d'origines des enfants victimes de trafic transfrontalier ou de migrations mixtes.

NOTRE PUBLIC CIBLE

L'expérience de 2022 a montré que l'enfance est une période très sensible et chaque enfant a besoin d'éducation, de la surveillance et de la protection fournie par des adultes. Cependant, l'enfant qui sentait qu'il manquait d'un de ces trois facteurs, cette période était frustrante, dévastatrice, pleine de peur, de rejet et de défauts, ce qui a eu un impact sur ses émotions et son comportement. Soucieux du bien-être des enfants et conscient du fait qu'ils représentent l'avenir de la nation, l'Association Arc-en-ciel s'est donnée pendant toute l'année pour mission de mettre sous protection, dans la mesure de ses capacités, 254 enfants en situation de vulnérabilité et de sensibiliser sur les droits des enfants et leur protection.

Nous avons eu comme cible :

- 10 Enfants Victimes de Traite (EVT);
- 191 Enfants en Conflit avec la Loi (ECL) ;
- 20 Enfants Victimes de Violences (EVV), tant physiques que sexuelles, maltraitance etc. ;
- 24 Enfants en rupture familiale et survivant dans la rue ou dépendant de la Rue ;
- 9 Enfants en détresse sociale.

L'association a été attentive à la situation de ces enfants et a visé à apporter une aide et des solutions pérennes à leurs besoins sans discrimination.

Par ailleurs, un autre appui a consisté à encourager l'État gabonais à mettre en place un cadre juridique permettant aux jeunes qui représentent la majorité de sa population de jouir de leurs droits. C'est pourquoi Arc-en-ciel coopère avec d'autres associations et ONG de la société civile pour protéger les enfants et apporter une action nationale aux membres nationaux gabonais pour prendre en charge au mieux ces jeunes.

LES DATES IMPORTANTES ET CADRE JURIDIQUE DE NOS ACTIONS

Nos actions s'inscrivent dans le cadre légal des conventions internationales ratifiées par l'Etat Gabonais et des normes nationales relatives aux droits des enfants suivantes :

LES DATES IMPORTANTES DE L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL	
1994	Lancement des actions en milieu ouvert
1996	Création du projet Arc-en-ciel en milieu ouvert
1998	Création du centre Arc-en-ciel : Prise en charge complète, avec hébergement, des garçons vivant dans les rues de Libreville
2000	Création du centre Espoir pour la prise en charge, avec hébergement, des filles victimes de traite
2008	Début des activités avec les mineurs et les femmes en conflit avec la loi à la Prison Centrale de Libreville. Réfection des centres et signature du partenariat avec l'UNICEF
2009	Prise en charge des filles en difficultés sociales aux centres Arc-en-ciel et Espoir
2010	Naissance de l'Association Arc-en-ciel.
2011	Signature du partenariat avec la Fondation SBO
2012	Obtention du prix « Leadership and Dedication to the Advancement of Women in Gabon
	Signature de la convention avec le Ministère des Affaires Sociales
2015	Présentation du premier rapport alternatif des associations de protection à l'enfance aux Nations Unies
	Accord de cofinancement de nos projets avec l'Union Européenne et Manos Unidas (Espagne)
2016	Signature de l'accord de partenariat avec la Diputacio Barcelona (Espagne)
2017	Obtention officielle d'un terrain pour le développement des actions de l'association et Visite du couple présidentiel au centre Arc-en-ciel
2018	Signature du partenariat avec l'UNICEF reconnaissant Arc-en-ciel comme acteur d'urgence
2020-2022	Obtention d'un Co-Financement de l'Union Européenne pour le projet <i>“Les enfants sont l'avenir du Gabon : la crise du Covid-19 ne les rendra pas plus vulnérables”</i>

1. La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Gabon le 09 février 1994.
2. La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, adoptée par l'O.U.A le 01 juillet 1990 et acceptée par le Gabon le 18 mai 2007.
3. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la Traite des Personnes, en particulier des Femmes et Enfants en 2000.
4. Le 3^{ème} protocole facultatif à la Convention relative aux Droits des Enfants, adoptée le 19 décembre 2011 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Celui-ci établit une procédure de plainte individuelle en cas de violations des droits de l'enfant.
5. Protocole facultatif à la CDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants, et la pornographie mettant en scène les enfants du 12 février 2002
6. Les lois en vigueur au Gabon :
 - Loi n° 12/93 du 23 août 1993 autorisant la ratification de la convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) ;
 - Loi n° 37-1998 portant code de la nationalité ;
 - Loi n° 001/2000 du 18 août 2000 définissant certaines mesures générales de protection sanitaire et sociale de la femme, de la mère et de l'enfant ;
 - Loi n° 21/2011 du 11 février 2012 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche en son article 108 interdisant le châtement corporel dans les écoles gabonaises.
 - Loi n° 9/2004 du 21 septembre 2004 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des enfants en République Gabonaise ;
 - Loi n° 003 /2018 du 08 février 2019 portant Code de l'Enfant en République Gabonaise ;
 - Loi n°006/2021 portant élimination des violences faites aux femmes
7. Les décrets :
 - Décret n° 000873/PR/MFPF du 17 novembre 2006 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant ;
 - Décret n° 019/PR/MEAS du 22 mai 2012 portant sur la mise en place d'une Matrice des indicateurs de protection de l'enfant.
 - Décret n° 00003/PR/MTEFP du 8 janvier 2002 relatif à la lutte contre le travail des mineurs

LES EVENEMENTS MAJEURS EN 2022

Evènements	Descriptions
Renouvellement, signature et lancement du projet “Solidarité Prison” financé par la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA, pour l’année 2022.	Le projet “Solidarité Prison” permet d’assurer les droits des mineurs et femmes-mères incarcérés, de leur redonner de la dignité et confiance en soi grâce à un accompagnement Psychologique, Juridique, Social, Sanitaire, Educatif et Scolaire nécessaire pour réussir leur réinsertion dans la société et limiter les récidives.
Programme des volontaires coopérants	Dans le cadre du programme “Jeunesse basque coopérante”, l’Association Solive a envoyée deux coopérantes d’Espagne pour le centre Arc-en-ciel (Gabon). Elles ont travaillé, sur une période de trois mois (Juillet-Septembre 2022), au niveau des services éducatif, santé et projet ; aidant ainsi à renforcer notre effectif.
Assemblée générale du bureau de l’Association Arc-en-ciel	Afin de faire état du bilan des activités et la validation des comptes de l’année précédente.
Visite du Ministre de la Santé et des affaires sociales, de la Ministre déléguée, du Secrétaire Général des Affaires Sociales et certains membres du staff	Le Ministre a fait une visite guide des lieux et a été satisfait de l’état du centre et le travail fait par les agents de AEC. Au cours de la visite, le Ministre a mentionné l’intention de travailler à ce que l’association Arc-en-ciel reçoive le statut d’ Utilité Publique , que nous attendons.
Visite et don de l’école RUBAN VERT	Visite des membres de la direction de l’école et certains élèves de l’établissement accompagnés de leurs parents. Des échanges ont été faits entre un membre de la direction du centre Arc-en-ciel, les élèves et les parents afin de présenter le centre et le travail abattu dans le cadre de la protection des enfants en situation de vulnérabilité
Intégration l’Association Arc-en-ciel au comité de rédaction du Rapport National pour l’Examen périodique universel	Le rapport traite des thèmes tels que le “Pacte international relatif au droit civil et politique, au droit économique et socio-culturel ; de la convention contre la torture et autres peines ou traitements humains ; de la discrimination sociale. La présentation du rapport était prévue pour janvier 2023, à Genève.

PERSPECTIVES POUR 2023

- ✓ Acquérir la reconnaissance d’utilité publique
- ✓ Présentation du Rapport Alternatif quinquennal à Genève sur la situation des droits de l’enfant
- ✓ Rechercher des financements pour construire le centre pluridisciplinaire (Village d’Akanda) dans la commune d’Akanda car le centre actuel est provisoire et de capacité très réduite par rapport à la demande sociale dans un contexte où l’état n’a pas de centre pour les 12 à 18 ans.
- ✓ Pérenniser le partenariat avec OCT (OWENDO CONTAINER TERMINAL) pour le suivi médical des enfants.
- ✓ Relancer le travail de rue (de jour comme de nuit) mais à condition d’avoir un mini bus.
- ✓ Relancer les sensibilisations de masse (dans les quartiers et marchés)
- ✓ Intégrer le cadre réglementaire de prévention des abus et exploitations sexuelles des enfants et des personnels dans les actions quotidiennes (PAES) sur financement UNICEF.
- ✓ Relancer le programme “Ecole Solidaire : un Arc-en-ciel et un espoir dans le cœur” pour sensibiliser sur les droits des enfants et leurs protections.

NOTRE EQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe de professionnels est composée de **28 personnes** toutes réparties dans différents services :

- ✓ La direction (2);
- ✓ Le service projet (2),
- ✓ Le service comptabilité (1), supervisé par une bénévole ;
- ✓ Le service social (6), composé majoritairement par les agents de l'état (4);
- ✓ Le service éducatif qui regroupe des éducateurs/éducatrices (11), constitué des agents de l'Etat, des agents pris en charge par le centre et d'une bénévole japonaise ;
- ✓ Le service psychologie (2);
- ✓ Le service juridique (1);
- ✓ Le service santé (1) ;
- ✓ Cuisine (1)
- ✓ Gardiennage (1)

Une permanence est assurée 7 jours sur 7 et 24h sur 24 par le personnel du centre dans le but d'accueillir les enfants présentant des difficultés au quotidien. La présence de bénévoles ainsi que des stagiaires qu'ils soient nationaux ou internationaux renforce l'équipe au niveau éducatif et social.

Une équipe de bénévoles

Supervisés par Mme Laurence MEGARD nous avons enregistré 6 bénévoles présents régulièrement et œuvrant pour l'amélioration des activités éducatives et sociales mais aussi dans la recherche de financement et dans la gestion de situations qui peuvent s'avérer être parfois complexes avec certains enfants.

Un travail pluridisciplinaire


Il faut savoir que l'être humain est de nature complexe dans tous les sens du terme. Pour cela, il est nécessaire d'unir plusieurs compétences diversifiées afin d'œuvrer pour une prise en charge maximale, qualitative et globale surtout pour les enfants victimes de violences sous toutes ses formes (physiques, verbales, morales). De plus, au sein de la structure, les professionnels travaillent en complémentarité quel que soit leur service pour le bon fonctionnement des démarches sociales. Pour cela, des moments de communication et d'approfondissement sont recommandés.

Un système de référence a été mis en place pour les deux centres Arc-en-ciel et Espoir. Ce système permet de créer des binômes encore appelés référents composés d'un(e) éducateur(rice) et d'un(e) assistant(e) social(e) dans le but de mettre en confiance et d'élaborer un suivi et un accompagnement plus prometteur pour l'enfant. Le système de référents permet à l'enfant d'avoir une bonne qualité de lien avec la famille.

Un système d'organisation et de communication permet de soutenir les différents services dans les travaux d'équipe afin de bien accompagner et de suivre les enfants accueillis.

Type	Fréquence	Participants	Description
Briefing	Quatre fois par semaine 8h45 – 9h00	Tous les membres de l'équipe présents dans les centres	Passage des informations quotidiennes
Réunion de coordination	Une fois par semaine (lundi)	Les membres de la coordination	Travail sur l'organisation des centres et des programmes
Réunion de service	Une fois par semaine	Séparément : service social, éducatif, juridique, psychologie, direction	Travail sur l'organisation au sein des différents services
Réunion des référents	Une fois par mois (mardi) par binôme, soit un total de 4 réunions par mois	Binôme référent : un éducateur et un assistant social. Deux membres de la coordination	Approfondissement de l'accompagnement des enfants. Préparation des études de cas.
Réunion pluridisciplinaire	Deux fois par mois (vendredi matin)	L'équipe pluridisciplinaire au complet	Travail sur les différentes thématiques, points sur les enfants et études de cas
Renforcement de capacité	Deux fois par mois (vendredi matin)	L'équipe pluridisciplinaire au complet	Favoriser une dynamique d'acquisition de compétences, d'amélioration et d'investissement dans le travail réalisé avec les enfants

L'Association Arc-en-ciel a pu réaliser de nombreuses activités en intégrant la formation et le renforcement de capacité du personnel. Aussi, l'équipe pluridisciplinaire a participé à **15 activités** de renforcement de capacité et formation. Réparties en trois sections regroupant chacune plusieurs thèmes :

 Renforcement des capacités – 8 **séances** ont été réalisées sur:

- ✓ Le travail de la rue
- ✓ Le projet pédagogique
- ✓ Le projet de vie
- ✓ Le manuel de procédure de prise en charge
- ✓ La Préparation de la journée de l'Enfant Africain
- ✓ La relation entre les agents et les enfants (PAES)
- ✓ L'expérience sociale
- ✓ Le suivi post carcéral

- ✚ Formation organisée au centre Arc en ciel, 1 séance a été faite sur le thème :
- ✓ La prévention des agressions sexuelles et de l'exploitation des enfants et des agents.

- ✚ Formations externe – 8 **séances** de formations ont suivi sur :

- ✓ Le renforcement de la connaissance des acteurs clés de la protection des enfants et des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant par l'UNHCR
- ✓ La formation pratique des cas des enfants et sensibilisation sur les maladies infectieuses dont le VIH par l'OIM et le CAPEDES
- ✓ La "Task-Force" migration sur la protection des enfants : les principes détecteurs par l'OIM
- ✓ Outiller afin de présenter un projet cohérent par l'Ambassade de France
- ✓ Plaidoyer pour l'adoption de la loi portant sur la promotion et la protection
- ✓ des défenseurs des droits humain au Gabon par le REDEAC
- ✓ Atelier National d'Elaboration et de publication des indicateurs de Protection de l'Enfant par la Direction General de la Famille
- ✓ Violence sur les enfants : Méthodes de prise en charge ; par l'UNICEF
- ✓ Renforcement de capacité des experts du Gabon en matière de protection des migrants par OIM et DGDI

QUELQUES CHIFFRES POUR 2022

En 2022	Nombre	Informations complémentaires
Repas servis le midi	11486	Ici sont comptabilisés uniquement les repas du midi.
Colis alimentaire distribué et kits d'hygiène	711	Distribués au niveau de la prison centrale de Libreville et au centre Arc-en-ciel (71 kits au centre et 640 kits à la prison)
Enfants accompagnés par l'Association Arc-en-ciel	254	42 hébergés : 15 garçons et 27 filles 22 en externe : 15 garçons et 7 filles Prison de Libreville : 156 mineurs incarcérés (5 filles et 151 garçons) Prison à Franceville : 19 mineurs incarcérés (2 filles et 17 garçons) 15 mineurs pour le programme de suivi post-carcéral
Enfants hébergés dans les centres	42	15 garçons et 27 filles au centre Arc en ciel (revoir et expliquer)
Enfants hébergé et réinsérés en famille	32	Toutes les réinsertions en famille ont été concluantes.
Enfants ayant scolarité formelle ou de formation professionnelle	38	Sur les 56 enfants inscrits, 38 ont réussi l'année scolaire ou leur formation professionnelle ; 13 échecs, 4 abandons et 1 en cours de formation. Pourcentage de réussite : 69%
Personnes sensibilisées à la protection de l'enfant	128	123 enfants sensibilisés dans les établissements scolaires de Libreville. 5 enseignants dans les écoles
Dons reçus	292	Le nombre de dons reçus par les personnes étaient majoritairement des dons alimentaires, des vêtements ou des financements pour le centre
Visiteurs	131	Personnalités, associations, écoles, entreprises et particuliers

Nos axes d'intervention :

Les professionnels interviennent principalement :

- ✓ Le centre Arc en ciel
- ✓ Le centre Espoir
- ✓ Les prisons de Libreville et Franceville pour les mineurs en conflits avec la loi
- ✓ La sensibilisation et le travail de rue.
- ✓ Le Centre de rétention Administratif (CRA) de la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration.
- ✓ Le travail de réseau et de plaidoyer.

LES ELEMENTS IMPORTANTS EN 2022

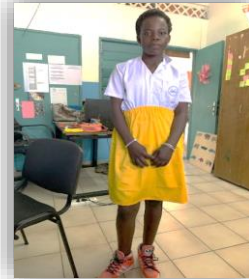
LES DIFFERENTS CENTRES D'ACCUEIL ET HEBERGEMENT

➤ LE CENTRE ARC-EN-CIEL

Ayant une capacité de 30 places et réservé aux jeunes filles dont l'âge varie de 7 à 18 ans dans les normes ; jusqu'à 23 ans pour les cas exceptionnels. Les jeunes filles accueillies sont hébergées, prises en charge et accompagnées sur plan éducatif et scolaire, juridique, psychologique, sanitaire et social. La réinsertion familiale se fait par la suite.

➤ LE CENTRE ESPOIR

Ayant une capacité de 10 places et réservé pour l'hébergement de jeunes garçons dont l'âge varie de 7 à 16 ans. Cette cible comprend des garçons vivant en rupture familiale, victimes de maltraitance ou de tous autres types violences. Ces enfants sont accueillis, pris en charge, accompagnés sur le plan pluridisciplinaire (éducatif etc.) et par la suite réinsérés.



ELEMENTS MARQUANTS EN 2022 :

- Réinsertion familiale d'une grande partie des enfants hébergés dans les centres après la levée des mesures de riposte contre la Covid-19. Il a été facile de réinsérer les enfants en famille (sur le plan national et international)
- Scolarisation de la quasi-totalité des enfants hébergés dans des établissements extérieurs.

DIFFICULTES EN 2022 :

- Diminution du nombre d'agent dans les centres par suite des affectations des agents de l'Etat mais aussi à la fin de contrat des membres du personnel engagé dans le cadre de l'un de nos projets financés par l'Union Européenne.
- Diminution des dons au centre

PERSPECTIVES 2023 :

- Obtenir de nouveaux financements pour un meilleur fonctionnement des centres
- Pouvoir commencer les travaux de construction du "Village Arc-en-ciel" qui reste pour nous un projet important qui nous permettra non seulement d'avoir un espace d'accueil plus grand pour les enfants mais aussi d'y développer notre économie sociale grâce aux différentes activités rémunératrices que nous effectuerons et qui nous permettrons une meilleure autonomie.

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI

Le soutien apporté aux mineurs en conflit avec la loi au travers du programme d'accompagnement comprend un soutien scolaire, juridique, psychologique, éducatif et une préparation pour la réinsertion future. **156 enfants** et jeunes âgés de 13 à 23 ans ont été suivis au niveau carcéral de Libreville.

ELEMENT MARQUANT EN 2022

- Don de 10 touques d'eau pour le quartier des mineurs afin de pouvoir pallier le problème d'eau.
- Don de médicaments pour les mineurs
- Don de 200 assiettes et 150 gobelets
- Mise en place des ateliers de vacances au niveau de la prison (atelier de sculpture, code de la route, graphisme, fabrication d'objets de décoration) et organisation de la cérémonie de clôture de certain atelier avec présentation des objets réalisés par les mineurs.
- Libération de 20 mineurs après signalement de cas de détention arbitraire faite par la juriste de l'Association Arc-en-ciel



DIFFICULTES EN 2022

- Retard dans l'actualisation des fiches extractions (en prenant en compte les mineurs libérés et les nouveaux mineurs écroués) ; ce qui est dû à la non-visibilité de l'identité de certains nouveaux mineurs incarcérés, cela a pour conséquence l'absence de ces derniers aux activités scolaires, juridique, psychologique etc.
- Manque d'une salle appropriée pour la tenue des entretiens individuels entre les mineurs et la juriste ou le psychologue.

PERSPECTIVES POUR 2023

- Proposer l'aménagement d'un cadre privé pour les entretiens individuels
- Continuer de proposer des ateliers de vacances aux mineurs pour l'apprentissage de potentiel métier

LES EFFECTIFS**TABLE N°**

En 2022		Nombre	Commentaires
Enfants hébergés dans les centres	Total	42	Hébergés dans les centre Arc-en-ciel et Espoir, ils reçoivent un accompagnement approprié selon leur situation
	Garçons	15	Au 01 janvier 2022, 7 garçons étaient présents et 2 au 31 décembre. Nous avons accueilli 8 nouveaux enfants et nous avons eu 13 départs.
	Filles	27	Au 01 janvier 2022, 11 filles étaient présentes et 9 au 21 décembre. Nous avons accueilli 16 nouveaux enfants et nous avons eu 19 départs
Enfants Accompagnés en externe	Total	22	Ces enfants en famille ou en autonomie ont pu bénéficier d'un accompagnement de notre équipe pluridisciplinaire pour favoriser leur réinsertion dans la société. Soulignons que les accompagnements se font quand un projet est défini avec l'enfant et qu'il s'est présenté plusieurs fois au centre.
	Garçons	15	Au 01 janvier 2022, 15 garçons étaient accompagnés par le centre. Nous n'avons pas eu de nouveau enfant au cours de l'année au 31 décembre nous avons eu 4 fins de suivi
	Filles	7	Au 01 janvier 2022, 7 filles étaient accompagnées par le centre. Au cours de l'année, nous n'avons pas eu de nouveau enfant et au 31 décembre, nous avons eu 3 fins de suivi
Enfants et femme mère accompagnés à la prison	Total	332	Mineurs et femmes-mères incarcérés ont pu être sortis de leur exclusion et ont bénéficié d'un accompagnement pluridisciplinaire
	Libreville	313	156 mineurs (5 filles et 151 garçons) incarcérés et 142 femmes-mères incarcérés 15 enfants suivis par le centre Arc-en-ciel pour le programme de suivi post incarcération
	Franceville	19	19 mineurs (2 filles et 17 garçons) de Franceville ont reçu un accompagnement scolaire, éducatif et, pour certains, social pour leur réinsertion.
Enfants et femme-mères accompagnés par l'association Arc-en-ciel	Total	396	Enfants en situation de vulnérabilité qui, grâce au soutien apporté par l'Association Arc-en-Ciel, ont pu jouir de leurs droits et de protection pour leur épanouissement. En comparaison avec 2021, nous enregistrons une légère baisse due à la diminution du nombre de mineurs écroués à la prison mais aussi du nombre des enfants hébergés dans nos centres.

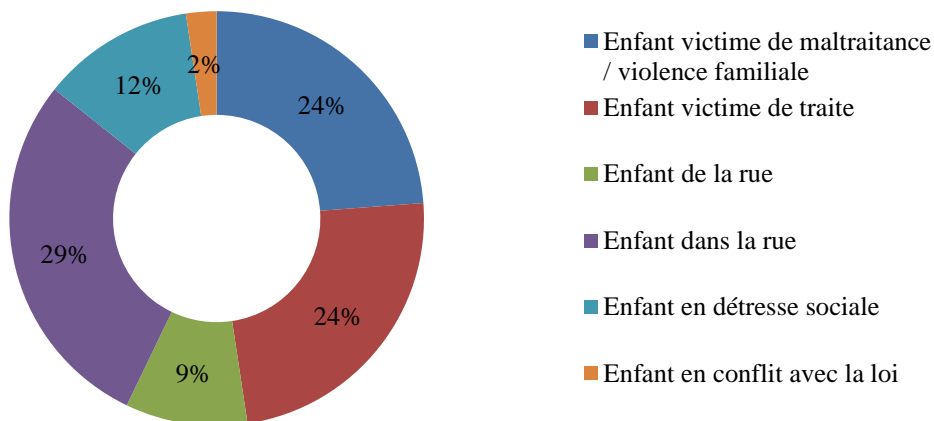
ENFANTS SUIVI EN INTERNE

➤ Typologie des causes d'arrivée des enfants hébergés

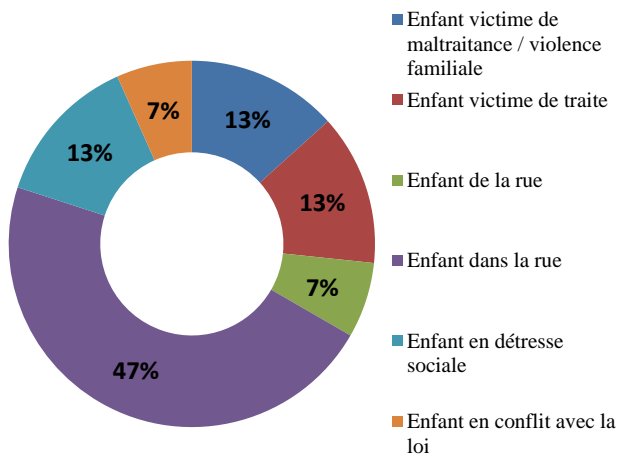
En 2022, les 29% des de enfants hébergés ont été des enfants dans la rue soit 12 enfants dans la rue sur les 42

Causes d'arrivées	Nombre
Enfant victime de maltraitance / violence familiale	10
Enfant victime de traite	10
Enfant de la rue	4
Enfant dans la rue	12
Enfant en détresse sociale	5
Enfant en conflit avec la loi	1
Total	42

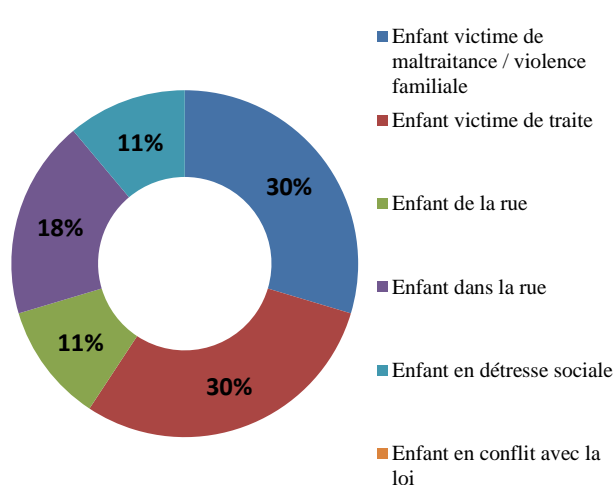
Repartition des causes d'arrivée des enfants



Repartition des causes d'arrivées des garçons



Repartition des causes d'arrivées des filles

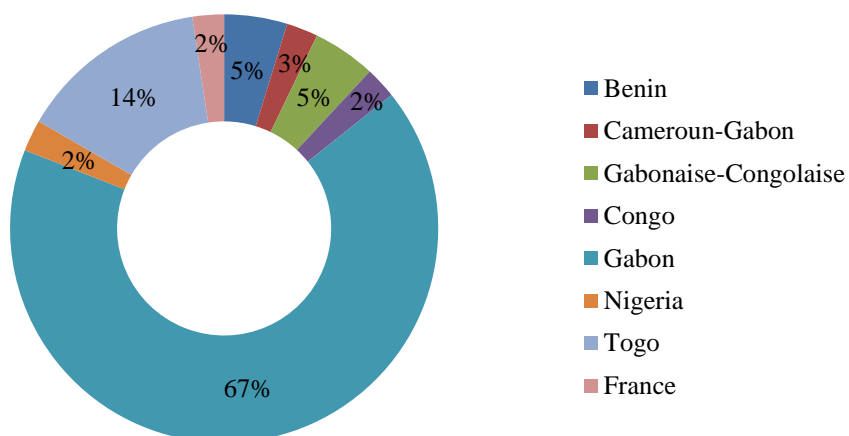


Nationalité

La plupart des enfants accueillis dans les centres sont de nationalité gabonaise, sur les 42 enfants, nous comptons 28 enfants (13 garçons et 15 filles) soit **67%** de l'effectif.

Nationalités	Nombre d'enfants		
	Genre		Total
	Garçons	Filles	
Benin		2	2
Cameroun-Gabon		1	1
Gabonaise-Congolaise		2	2
Congo		1	1
Gabon	13	15	28
Nigeria	1		1
Togo		6	6
France	1		1
Total	15	27	42

Repartition des nationalités des enfants hébergés

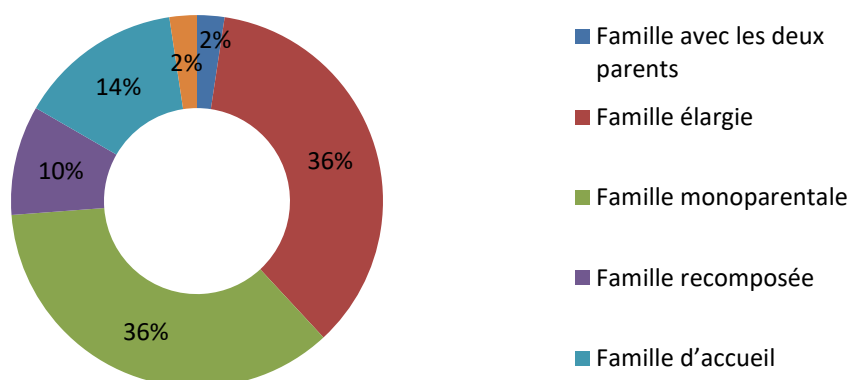


Age : Les âges des enfants qui ont été hébergés et qui y sont encore varient entre 8 et 21 ans. La moyenne d'âge des filles hébergées est de 16 ans et celle des garçons est 15 ans.

Situation familiale à l'arrivée : _Récapitulatif des situations familiales des enfants dès leurs arrivées aux centres.

Types de famille	Garçons	Filles	Total
Famille avec les deux parents	1		1
Famille élargie	3	12	15
Famille monoparentale	8	7	15
Famille recomposée	2	2	4
Famille d'accueil		6	6
Famille nucléaire	1		1
Total	15	27	42

Repartition basée sur la situation familiale des enfants à l'arrivée



Durée des séjours :

Durant l'année 2022, la durée de séjour des enfants hébergés fut en moyenne de 297 jours soit 10 mois pour les garçons et 304 jours soit 10 mois pour les filles, ce qui n'est pas bon car le standard est de 3 mois par enfant renouvelable une fois sur ordonnance du juge des enfants. La durée du plus court séjour est de 24 heures et le plus long séjour enregistré est de 965 jours soit 32 mois ; donc 2 ans et 9 mois. Les enfants qui ont passé plus de deux (2) ans dans nos centres ont été majoritairement des EVT ; leur réinsertion a pris plus de temps à cause de la crise sanitaire qui entraîné une restriction de déplacement tant sur le plan national qu'international entre 2020 et début 2022 ; le 09 mars 2022 plus précisément, date à laquelle il y a eu la levée totale des mesures restrictives prises au Gabon dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la Covid-19. Pour les autres catégories enfants, la médiation familiale étant différentes selon les cas ; celles qui aboutissent rapidement à une entente avec les parents a pour résultat une réinsertion plus rapide.

Enfants suivis en externe :

Les enfants suivis en externe sont généralement repartis en 2 catégories. La première catégorie renvoie aux enfants suivis en externe, qui n'ont jamais été hébergés dans les centres Arc-en-ciel et Espoir. Ceux-ci sont généralement des enfants ayant dépassé la limite d'âge requise (de 15 ans à 17 ans pour les garçons ; et de 6 ans à 20 ans pour les filles) ; ou ceux qui ont un cadre de vie familiale dit acceptable et bénéficient d'une aide pour leur scolarité (inscription, transport etc.).

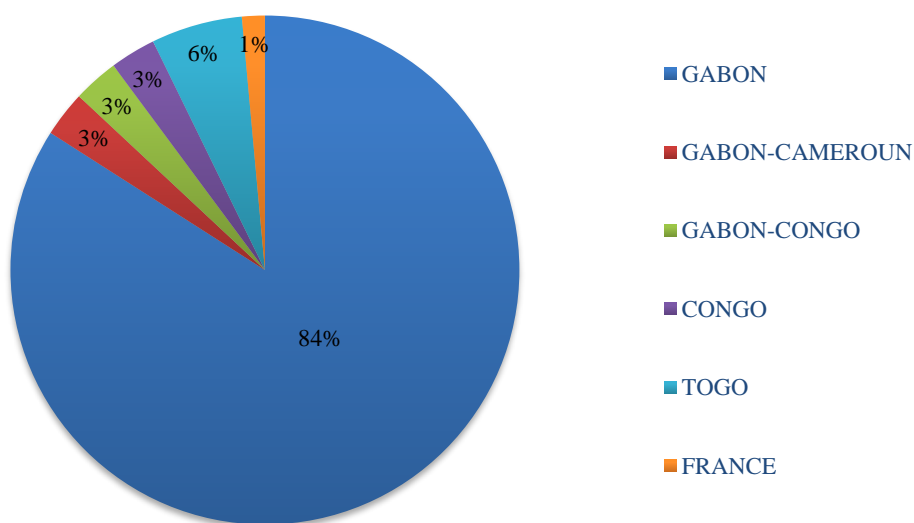
La deuxième catégorie comprend les enfants qui ont été hébergés au centre puis réinsérés en famille tout en bénéficiant, à l'extérieur, d'un accompagnement du centre. Ainsi dans le tableau ci-après, nous avons classé par genre les externes dits typiques (ceux qui n'ont jamais été hébergés dans nos centres) ainsi que ceux qui ont été hébergés avant et durant l'année 2021 dans nos centres et ont bénéficié d'un suivi en externe en 2022. Tout au long de l'année 2022, nous avons suivis en externe **22 enfants**.

Catégorie	Nombre d'enfants accompagnés en externe		
	Garçons	Filles	Total
Enfants n'ayant pas été hébergés aux centres	12	3	15
Enfants ayant été hébergés aux centres	3	4	7
Total	15	7	22

Nationalité : les enfants suivis en externe sont en majorité de nationalité gabonaise ; ils représentent 84% des externes.

Nationalité	Nombre d'enfants		
	Garçons	Filles	Total
GABON	43	15	58
GABON-CAMEROUN		2	2
GABON-CONGO		2	2
CONGO		2	2
TOGO		4	4
FRANCE		1	1
Total	43	26	69

Répartition selon la nationalité



Enfants en conflit avec la loi :

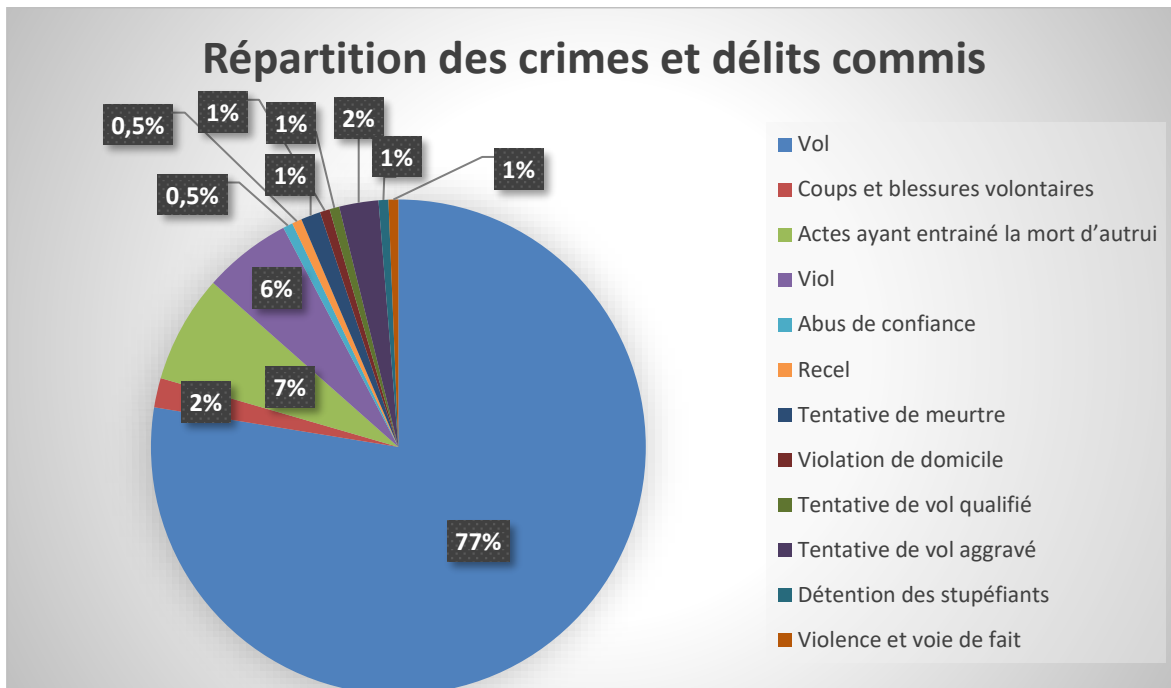
Au niveau de la prison centrale de Libreville nous suivons trois catégories de personnes : les mineurs garçons, les mineurs filles et les femmes. Tout au long de l'année 2022, nous avons accompagnés **151 garçons, 5 filles** et **142 femmes**.

Les mineurs (garçons et filles) étant la cible prioritaire, un descriptif des types de délit et niveau d'études a été fait afin d'avoir un milieu aperçu de cette population cible.

Type de délit/crime commis par les mineurs

Sur **156** mineurs (garçons et filles) détenus tant à la détention des mineurs qu'à la maison d'arrêt pour femmes pour les filles, les types de délit et crime commis ont été répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Type de délit/crime	Spécificité	Nombre
Vol	Simple	11
	Aggravé	66
	Qualifié	39
	Avec violence	5
Coups et blessures volontaires		3
Actes ayant entraîné la mort d'autrui	Meurtre	1
	Assassinat	2
	Homicide involontaire	1
	Coups mortels	7
Viol		9
Abus de confiance		1
Recel		1
Tentative de meurtre		2
Violation de domicile		1
Tentative de vol qualifié		1
Tentative de vol aggravé		4
Détention des stupéfiants		1
Violence et voie de fait		1
Total		156



Le niveau économique de la famille

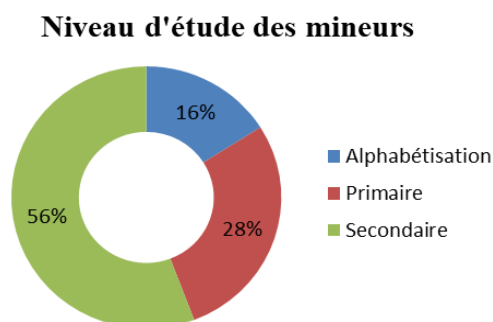
Le niveau économique de la famille est aussi un facteur important à noter car, il renseigne beaucoup sur la présence de l'enfant en milieu carcéral. Ainsi au regard du tableau ci-dessous, il ressort que la majorité des mineurs incarcérés proviennent de la classe moyenne.

Niveau	Nombre
Elevé	8
Moyen	83
Faible	65
Total	156

Niveau d'études des mineurs détenus

Un test de niveau est organisé à l'endroit des détenus mineurs afin de les répartir dans différentes classes en fonction de leur niveau d'études. Nous tenons à souligner que ces tests sont obligatoires à tous les mineurs.

Niveau d'étude	Nombre
Alphabétisation	25
Primaire	44
Secondaire	87
Total	156



Réinsertion familiale des enfants hébergés aux centres Arc-en-ciel et Espoir

Tout au long de l'année, nous avons réinséré **31 enfants** (15 garçons et 16 filles). Les réinsertions ont été effectuées majoritairement en famille (proche, élargie etc.), au niveau national pour les résidents nationaux et au niveau international pour les enfants victimes de traite (EVT). Les réinsertions à l'étranger ont été effectuées vers le Togo, le Nigeria et Benin par l'Organisation Internationale des Migrations.

Cadre de réinsertion	Nombre d'enfants réinsérés		
	Garçons	Filles	Total
Famille nucléaire		1	1
Famille monoparentale	3	7	10
Famille recomposée	3		3
Famille élargie	6	4	10
Famille/centre d'accueil	1	1	2
Pays d'origine		3	3
Famille avec les deux parents	2		2
Total	15	16	31

Au cours de l'année 2022, nous avons enregistré une (1) fugue d'une jeune fille hébergée au centre Arc-en-ciel.

Réinsertion scolaire et formative

Pour l'année académique 2021-2022, **56 enfants** (internes comme externe) suivis par l'Association Arc-en-ciel ont pu poursuivre ou reprendre leur scolarité ou formation professionnelles dans différents établissements. C'est avec succès que plusieurs d'entre eux ont réalisés et terminé l'année scolaire. Etant inscrit à différents niveaux, nous comptons pour cette année académique :

- 3 enfants en Alphabétisation
- 13 enfants inscrits au primaire,
- 32 enfants au secondaire,
- 4 en formation intramuros (couture/Patchwork/Agriculture),
- 4 en formation professionnelle

Nous avons réalisé un taux de réussite de **69%** pour les enfants scolarisés dans les établissements scolaires et secondaires, et ceux en fin de formation professionnelle. En comparatif avec l'année passée (**64,36%**), nous enregistrons un taux de réussite nettement à la hausse.

Parmi les enfants inscrits en classe d'examen ou en formation, **8** ont obtenus leurs diplômes ou attestation.

Diplôme obtenus	Nombre	Remarques
Certificat d'Etude primaire (CEP)	1	Un garçon hébergé au centre
BEPC	1	Une fille hébergée au centre
Baccalauréat	1	Une fille externe suivi au niveau de Franceville
Certificat de fin de Formation Professionnelle	1	Une fille hébergée au centre, qui fut inscrite en Coiffure
Attestation de Formation en Couture/Patchwork	3	Trois filles EVT hébergées au centre
Attestation de Formation en Agriculture	1	Un garçon hébergé au centre

En fin d'année 2022, nous avons inscrit 25 enfants qui poursuivent actuellement leurs scolarités pour les uns et formation professionnelle pour les autres. Nous comptons :

- 6 enfants au primaire ;
- 13 enfants au secondaire ;
- 3 enfants en formation professionnelle

NOS ACTIVITES EN 2022



SERVICE SOCIAL

L'EQUIPE : Mme. MAWILI Rosine (Responsable, agent de l'Etat), Mme BADJINA MOUNGUENGUI Léonie (Responsable adjoint, agent AEC), M. MBANDZA Aricain (agent de l'Etat), Mme. BIGNOUMBA Marie-Ange (agent de l'Etat), KOUMBA MBANDIGA Alexis (agent de l'Etat), Mme Cynthia.

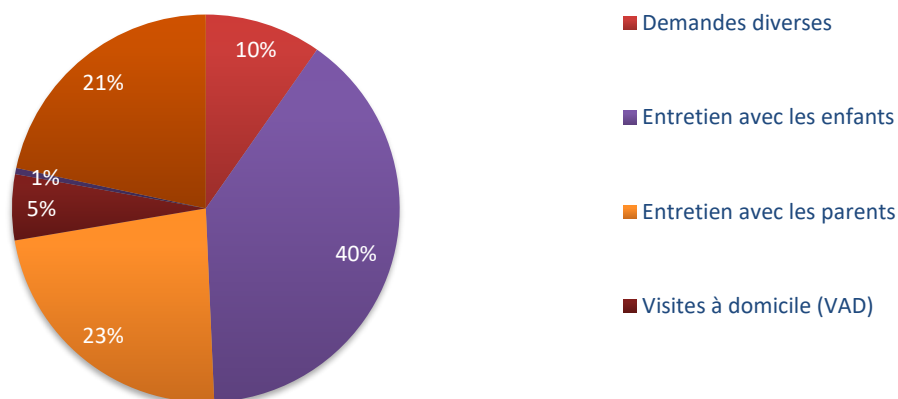
OBJECTIF : AMELIORER LA PROTECTION DES ENFANTS EN OFFRANT UN LIEU DE PERMANENCE SOCIALE POUR TOUTE QUESTION RELATIVE A LA PROTECTION DES ENFANTS AINSI QU'EN APPORTANT UN ACCOMPAGNEMENT AUX ENFANTS EN DIFFICULTE DANS LE BUT DE TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES A LEUR SITUATION SOCIALE.

Axes principaux d'intervention : Centres Arc-en-ciel, Espoir et la prison centrale de Libreville.

Le travail des agents sociaux est axé sur trois plans spécifiques que sont : Accueil-Ecoute-Orientation ; Réinsertion sociale/familiale ; et Réinsertion scolaire/formative/professionnelle. Chaque plan comprend des activités bien précises notés ci-après.

Activités réalisées en 2022		Nombres
Accueil, Ecoute, Orientation	- Demandes diverses	133
	- Entretiens avec les enfants	541
Réinsertion sociale, familiale	- Entretiens avec les parents	315
	- Visites à domicile (VAD)	75
	- Réunions avec les parents	7
	- Démarches dans les institutions scolaires, formations, professionnelles	296

Répartition des activités sociales réalisées en 2022



1. Accueil, écoute et orientation des demandeurs d'aides

Une permanence sociale a été assurée tout au long de l'année afin de répondre aux différentes demandes. Nous avons enregistré :

- Demandes diverses** – Le type de demandes varie selon les besoins et profil des demandeurs ; elles incluent les demandes à réponses immédiates, appelées demande d'urgence (kits alimentaires, demande de placements, les demandes de formation professionnelle, aide financière

pour la scolarité et le transport etc.), des ouvertures d'enquête sociale et/ou la réorientation. Le service social, après écoute, apporte aux demandeurs la solution appropriée ou le réoriente vers une autre structure si le cas ne peut être traité par l'Association.

Nous observons une baisse par rapport à l'année précédente, passant de 191 à 133 cette année.

2. Réinsertion sociale et familiale des jeunes

- a) **Entretien avec les enfants** – L'objectif des entretiens est de recueillir toutes les informations des problèmes des enfants, pour mieux connaître leur parcours et d'ouvrir une fiche sociale pour entamer un accompagnement et/ou un internement. Cela permet ensuite de faire un suivi et d'évaluer l'accompagnement de l'enfant en vue de sa réinsertion. Nous avons réalisé cette année 541 entretiens contre 817 en 2021.
- b) **Entretien avec les parents** - Ces entretiens visent à recueillir les informations en lien avec la situation de l'enfant afin d'avoir aussi la version des parents. Cela contribue à la préparation des enfants à leur réinsertion auprès de sa famille, élargie ou non. En termes d'entretiens avec les parents, nous avons une réalisé 315 cette année contre 362 en 2021
- c) **Visites à domicile (VAD)** – Les visites à domicile permettent de vérifier sur le terrain les informations reçues en entretien et de s'assurer que le cadre de vie est stable pour l'enfant. C'est aussi une opportunité d'échanger avec les parents et les enfants après la réinsertion. Nous constatons une baisse cette année ; 75 VAD comparé à 2021 qui en comptaient 118.
- d) **Réunion avec les parents** – organisées avec les parents pour faire un bilan de l'année antérieur, préparer l'année scolaire 2021-2022 et discuter des résultats des enfants et la responsabilité de chacun.

3. Réinsertion scolaire, formative et professionnelle des jeunes

Démarches dans les institutions scolaires, formations, professionnelles – Elles visent à prendre contact avec le corps administratif enseignant afin d'inscrire ou de réinscrire les enfants. Également de veiller à l'assiduité de l'enfant, ses progrès et difficultés dans son parcours scolaire ou professionnel. Pour cette année il y a eu 296 démarches contre 415 en 2021.

LES POINTS FORTS :

- La réinsertion d'une grande partie des enfants. Sur 42 enfants hébergés, nous en avons réinséré 31, soit 74% des pensionnaires des centres ; une légère augmentation par rapport à l'année dernière qui comptait 72% de réinsertion (48 enfants réinsèrent sur 67 hébergés).
- La bonne relation entre agents du service malgré le départ de certains agents suite aux affectations.
- Un équipement disponible pour l'exécution du travail.

LES DIFFICULTES :

- Affectation de deux agents de l'Etat réduisant ainsi l'effectif au sein du service et ayant entraîné une réorganisation et répartition du travail.

CONCLUSION :

Dans l'ensemble, le service social a réussi tant bien que mal à réaliser les différentes activités sociales pour l'intérieur supérieur de l'enfant. Bien que les activités soient en baisse à cause du nombre d'enfant suivi inférieur par rapport à l'année antérieur, nous avons fait un bon suivi des enfants internes et externes, et répondu des manières effectives au demandes d'aides reçu.



SERVICE EDUCATIF

L'EQUIPE : Mme. MOULEKA Ida (Responsable), M. ELLA ADZABE Franck, M. EDOU NGOUA Nicaise (agent de l'Etat), Sr METELO KIAKUMBUTA Sophie, TAKAHASHI Aya (volontaire internationale Japonaise), M. Farrel Myril NDONG (agent de l'Etat), BIYE EDZANG Françoise (agent de l'Etat), MAWOUILI MOUSSAVOU Emmanuella, OBONE ANGORA Jessica Andy, ABOGO Emmanuel, ABAGUE Raïssa (agent de l'Etat)

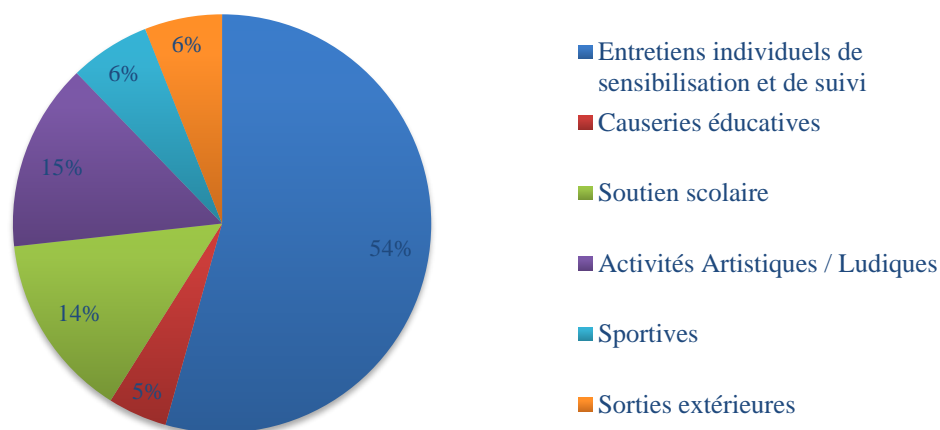
OBJECTIF : TRAVAILLER A LA REEDUCATION ET MODIFICATION DU COMPORTEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE EN PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE INCLUANT LA SENSIBILISATION DES ENFANTS, LE SOUTIEN SCOLAIRE ET FORMATIF, ET AUTRE ACTIVITES, FAVORISANT LEUR EPANOUISSEMENT, SAVOIR-VIVRE ET SAVOIR-FAIRE EN SOCIETE.

Axes principaux d'intervention : Centres Arc-en-ciel, Espoir et la prison centrale de Libreville, Sensibilisation de masse dans les écoles et dans les médias.



Activités éducatives réalisées en 2022		Nombres
Travail sur la modification du comportement de l'enfant	Entretiens individuels de sensibilisation et de suivi	2014
Apprendre à l'enfant à vivre en communauté	Causeries éducatives	170
Outils visant le développement des capacités de l'enfant	Soutien scolaire	530
	Activités Artistiques / Ludiques	538
	Sportives	231
	Sorties extérieures	222

Répartition des activités éducatives réalisées en 2022



1. Travail sur la modification du comportement de l'enfant

Entretiens individuels de sensibilisation et de suivi – sont faits afin recueillir des informations sur l'enfant, mieux connaître sa situation et comprendre son comportement. Via ces entretiens une sensibilisation est faite et les agents sont à l'enfant et prodiguent des conseils ; tout cela avec pour but d'entraîner un changement de comportement chez l'enfant. Cette année nous avons réalisé 2014 entretiens contre 1817 en 2021.

2. Apprendre à l'enfant à vivre en communauté

Causeries éducatives – moment d'échanges entre agents et enfants sur les thèmes de savoir-vivre, savoir-être, Droit de l'enfant, hygiène etc. Nous avons réalisé 170 contre 125 en 2021.

3. Outils visant le développement des capacités de l'enfant

- a) Soutien scolaire – Il permet de détecter le niveau d'études des enfants pour mieux les orienter dans un cursus scolaire. Après identification de leur niveau scolaire, nous les suivons et les accompagnons toute son année pour assurer un maximum sa réussite.

- b) Activités Artistiques / Ludiques – activités divertissantes axées sur la danse, les sketches, les jeux de société, la couture etc. e sont 530 activités qui ont été réalisé en 2022 contre 708 en 2021.
- c) Sportives – mis en place afin de permettre aux enfants de relaxer tout en amusant. Ils aident aussi à développer l’esprit d’équipe et de soutien entre les enfants grâce aux jeux collectif tels que le football par exemple. Contrairement à 2021, qui comptait 199 activités réalisés, en 2022 nous comptons 231. Cela s’explique par l’arrêt des activités telles que le Taekwondo et le Basketball.
- d) Sorties extérieures – sont inclus dans cette catégorie les sorties à la place, les participations aux programmes organisés par d’autres institutions sur le droit des enfants, les messes à l’église Sainte-Marie, les kermesses etc.

LES POINTS FORTS :

- De réussite de **69%** pour l’année académique 2021-2022
- Réinsertion en famille de la grande partie des enfants hébergés. Les éducateurs spécialisés du centre Arc-en-ciel ont travailler à la modification de comportement des enfants et à la sensibilisation des parents afin d’améliorer la relation entre parents et enfants ; faciliter la réinsertion de l’enfant en famille.

LES DIFFICULTÉS :

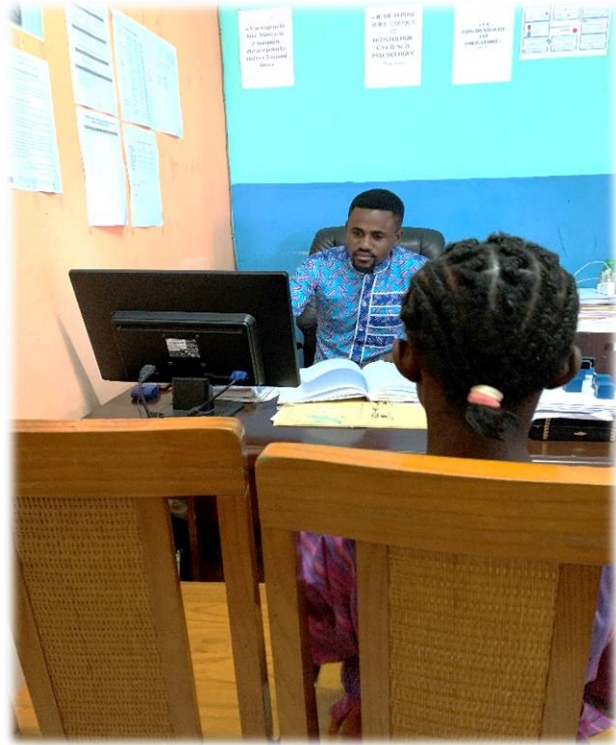
- Diminution du nombre d’agents au Service Educatif entraînant un réaménagement du programme d’activités du service et un ralentissement des activités.

LES PERSPECTIVES :

- Continuer avec le renforcement de capacité et formation des agents

CONCLUSION :

En définitive, nous pouvons dire que le bilan du service, au regard de toutes les informations recueillies, est positif dans son ensemble. En effet, l’aspect positif dont nous faisons allusion émerge dans les activités telles que les entretiens et sensibilisations, le soutien scolaire, les sorties extérieures sans oublier les réunions de services et de coordinations.



SERVICE PSYCHOLOGIE

L'ÉQUIPE : BOUNGOUENDJI SEVENTH ET MME. MOUGOUSI EMMA FLORE.

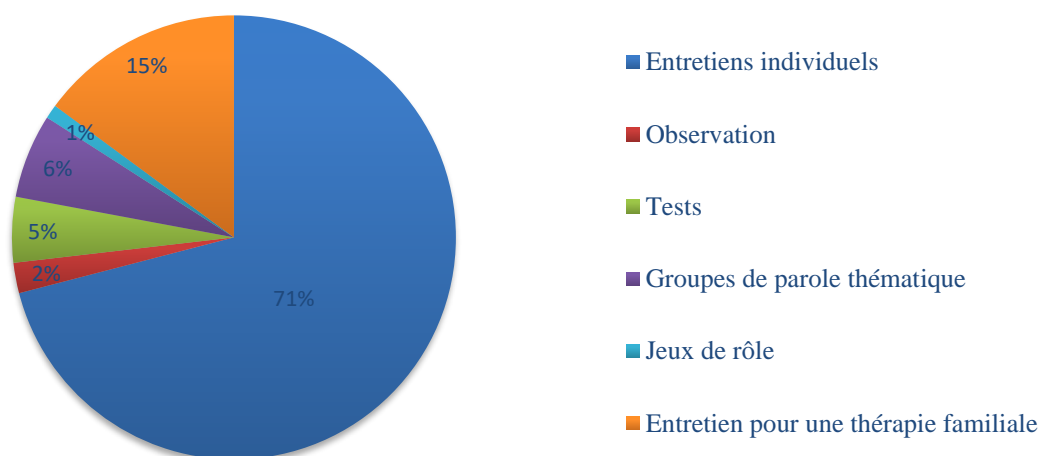
OBJECTIF : AIDER LES ENFANTS A RETROUVER UN EQUILIBRE PSYCHIQUE GRACE A UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE. D'UNE PART GRACE A UN TRAVAIL SUR LES DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES PERSONNELLES DE L'ENFANT ET D'AUTRE PART GRACE A UN TRAVAIL SUR LES MECANISMES FAMILIAUX QUI IMPACTE L'ETAT PSYCHIQUE DE L'ENFANT.

Axes principaux d'intervention : Centres Arc-en-ciel, Espoir et la prison centrale de Libreville, Sensibilisation en institution.

Activités psychologique réalisées en 2022		Nombre
Travail psychologique avec les enfants	Entretiens individuels	833
	Observation	26
	Tests	56
Travail psychologique collectif	Groupes de parole thématique	72
	Jeux de rôle	12
Travail psychologique familial	Entretien pour une thérapie familiale	175



Repartition des activités psychologiques réalisées en 2022



1. Travail psychologique avec les enfants

- a) Entretiens individuels – L’entretien est un outil utilisé par le psychologue consistant à laisser parler la personne sans l’interrompre mais en faisant des relances dans la production de son discours, dans l’objectif de déceler des problématiques, des thématiques afin de les aborder. Il est aussi question d’observer les attitudes, la mimique ainsi que la tenue du sujet. Nous relevons une diminution. En effet nous passons de 968 en 2021 à 833 en 2022. Ce qui est dû à la baisse des effectifs des enfants au centre tout comme à la prison.
- b) Observation – Observer en psychologie clinique c’est relever certains phénomènes comportementaux qui ont un sens dans le vécu, le comportement de l’enfant. Ceci contribuera à l’élaboration du diagnostic et à la prise en charge de l’enfant, son suivi et à son accompagnement. L’observation Consiste à sélectionner et à recueillir les informations, attitudes de l’enfant isolé ou en situation de groupe. Pour cette année, les observations entre autres tournent autour de la problématique de l’identité sexuelle impactant les interactions entre enfant. Aussi, l’influence du groupe de pairs qui entraîne une contagion comportementale avec la consommation des substances psychotropes ; la victimisation chez certains enfants quant au sentiment de toute-puissance exprimée par d’autres...Plusieurs comportement ont été significatifs dans la prise en charge des enfants, nous passons effectivement de 19 observations en 2021 à 26 en 2022.
- c) Tests - Nous avons réalisé 3 différents types de tests avec les enfants : D’abord le test de dessin de famille permettant à l’individu de projeter dans ses personnages ses sentiments profonds refoulés dans l’inconscient et de s’écarter autant qu’il lui plaira de la réalité objective, en vue d’une conception personnelle de la vie familiale. La place qu’il occupe dans cette dernière

ainsi que les éventuelles problématiques impactant la sphère familiale. Ensuite, d'estime de soi de Rosenberg pour évaluer le jugement, la valeur que l'enfant a de lui-même, la confiance en soi... Enfin le TAT (Thematic Apperception Test), comprendre la structure du sujet, sa dynamique propre à travers des planches qui lui sont soumises. Une baisse de 78 en 2021 à 56 en 2022 s'explique par la baisse des consultations impactée par la diminution du personnel au service.

2. Travail psychologique collectif

- a) Groupes de parole thématique – Le groupe de parole est un espace d'échange sur des thématiques prédéfinies afin de permettre l'expression des conflits et souffrances et éventuellement de réflexion sur les moyens de les résoudre. Cette activité invite l'expression des souffrances liées à l'enfant. C'est un partage d'expérience dans l'objectif de trouver des pistes de solutions ensemble. Cette année nous avons réalisé 72 à la prison et au centre, ce qui est moins que l'année dernière.
- b) Jeux de rôle – Les jeux de rôles permettent de théâtraliser de manière fictive des situations pour mieux observer le comportement ou l'affectivité que les enfants ont face à une scène ainsi que la relation avec chaque personnage. Nous observons une légère diminution par rapport à l'année dernière : de 14 en 2021 à 12 cette année.

3. Travail psychologique familial

- a) Entretien pour une thérapie familiale – La thérapie familiale consiste à explorer les relations avec les proches de l'enfant en difficulté. L'un de ces objectifs est de renouer les liens affectifs qui constituent les problématiques dans la relation enfant, parents et les autres membres de la famille. Il s'agit d'observer les interactions entre ces derniers, les alliances, la confiance, les conflits, le lien de pouvoir. Les entretiens se font au centre au pendant les Visites à domicile (VAD). C'est un facteur primordial pour la réussite de la réinsertion familiale de l'enfant. Une hausse cette année de 175, comparé à l'année dernière de 111. Une progression encourageante.

LES POINTS FORTS :

- La Réinsertion professionnelle de quelques mineurs en conflit avec la loi. Après un travail psychologique fait avec les mineurs sur des axes tels que *“l'estime de soi, la motivation, la délinquance, la crise d'adolescence, la relation conflictuelle avec les parents”*, il y a eu une facilitation de l'émergence des mécanismes de résilience (l'optimisme, l'autonomisation, la capacité de faire face à sa peur etc.)
- Les VAD qui nous a permis de faire un travail systémique avec la famille.
- Certains enfants victimes de traite ont été scolarisés et certains suivent des formations professionnelles. Tout ceci favorise leurs épanouissements et renforce leur estime de soi.

LES DIFFICULTÉS :

- A la prison la problématique de la violence avec objets entre les mineurs prend de l'ampleur, empêchant ainsi plusieurs extractions et rencontre avec les mineurs. Ce qui nous empêche de poursuivre le cours de nos activités.
- La problématique de l'abandon est à nouveau présente chez les mineurs, plusieurs d'entre eux avaient rompus les liens avec les parents avant leur incarcération si bien que certains n'ont pas des numéros de téléphone des parents, ce qui empêche le contact avec leur famille. Les préventions abusives engendrent des angoisses d'abandon.
- La diminution du personnel au service qui a baissé le rendement des activités.

PERSPECTIVES :

- Mettre en place des stratégies thérapeutique afin d'aborder les problématiques liées à la violence en milieu carcéral.
- Concevoir la prise en charge des enfants addictifs aux substances psychotropes par traitement de désintoxication en collaborant avec les parents.
- Enrichir le volet des tests projectif avec le test du Bonhomme.
- Faire d'avantage des CAD (consultation à domicile) avec les parents présentant un handicap moteur.

CONCLUSION :

En somme, les activités se sont bien déroulées, en dépit de quelques difficultés citées plus haut. Les perspectives nous permettront de renforcer la pratique des activités ainsi que les prises en charge.



UNE INFIRMIERE : MME NGADI BOUSSOUNGOU STEPHANIE.

OBJECTIF : Améliorer la protection des enfants en situation vulnérable, en veillant à leur santé grâce à une assistance en soin et d'hygiène.

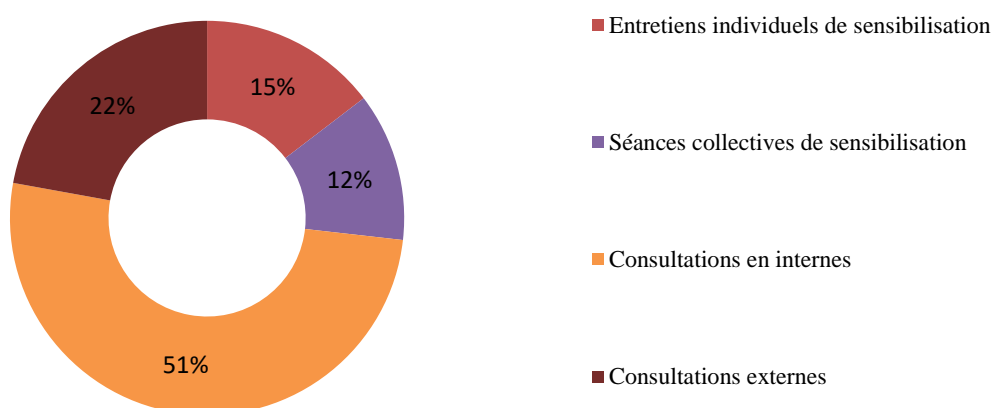
Axes principaux d'intervention : Centres Arc-en-ciel et Espoir.



Le travail abattu par le service santé est axé sur trois points essentiels : la sensibilisation (individuelle ou collective), les consultations et soins au centre, et l'accompagnement en externe dans des structures hospitalières.

Activités sanitaires réalisées en 2022	Nombres
Entretiens individuels de sensibilisation	186
Séances collectives de sensibilisation	155
Consultations en internes	655
Consultations externes	282

Répartition des activités sanitaires réalisées en 2022



1. Sensibilisation des enfants sur les thèmes de la santé et de l'hygiène

La sensibilisation se fait soit de manière individuelle ou de manière collective avec les enfants suivis par l'Association Arc-en-ciel (enfants internes ou externes).

- Entretiens individuels de sensibilisation - Tout d'abord durant les entretiens, l'infirmière en charge du service santé explique aux enfants le rôle du service et but de son travail au sein du centre. Ensuite une fiche médicale de l'enfant est élaborée. Et enfin, grâce à des fiches évolutives, l'infirmière réalise des entretiens de suivis des enfants
- Séances collectives de sensibilisation - Durant les séances collectives de sensibilisation, des échanges sont faits entre l'infirmière et les enfants sur une thématique relievant leur santé. Au cours de ces échanges, les enfants sont libres de s'exprimer sur les sujets couverts durant ces moments. Certaines séances peuvent aussi se dérouler avec les autres services du centre. Les thèmes abordés tournent autour de l'hygiène corporelle des enfants, sur les conduites à risque telles que la consommation de drogue ou la protection sexuelle etc.

2. Offrir aux enfants des soins infirmiers en santé et hygiène au sein de la structure Arc-en-Ciel par les consultations

a) Consultations en internes

- b) – Les consultations en interne apportent des soins infirmiers en matière d'hygiène et de santé. Dans la majorité des cas, les enfants viennent en consultation pour des céphalées, des blessures légères, des états grippaux, des douleurs abdominales, diarrhées.



3. Orientation et accompagnement des enfants dans leurs besoins médicaux

Consultations externes – Les enfants malades sont orientés auprès des spécialistes tels que le gynécologue, le dentiste, le généraliste. Cela consiste également à répondre aux besoins médicaux dans les démarches en pharmacie, consultations des radios, des examens de sang, des échographies etc.

LES POINTS FORTS

- Accompagnement d'une jeune fille hébergé au centre pour les consultations prénatales jusqu'à son accouchement (qui s'est bien déroulé).
- Sensibilisation sur le VIH/SIDA au centre Arc-en-ciel durant la "*Journée mondiale de lutte contre le SIDA*"; avec comme participants les enfants suivis en interne, en externe et autres élèves qui ont souhaité y participer. Des tests de dépistage ont été effectués, suivi d'une distribution de préservatifs.
- Suivi et accompagnement, dans un centre hospitalier, d'un mineur incarcéré à la Prison Centrale de Libreville, ayant subi une intervention chirurgicale suite à une fracture du bras gauche.

LES DIFFICULTÉS :

- Certains enfants n'ont pas d'assurance maladie tels que la CNAMGS résultant à des dépenses plus élevées lors des consultations externes.

PERSPECTIVES :

- Etablir une convention avec le Ministère de la Santé.
- Sensibilisation des parents sur la responsabilité parentale (suivi médical de leurs enfants), sur les conséquences de l'abandon des enfants

CONCLUSION :

En somme, nous pouvons dire que le Service Santé, malgré les quelques difficultés rencontrées en externe, a mené avec succès ces différentes activités, nous notons également l'engouement des enfants lors des séances de sensibilisation.

SERVICE JURIDIQUE

UNE JURISTE : MME PONA ANAËLLE
MURIELLE EPOUSE MOMBO

OBJECTIF :
AMELIORER LA PROTECTION DES ENFANTS
EN SITUATIONS DE VULNERABILITE EN
PROMOUVANT LEURS DROITS A TRAVERS UN
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

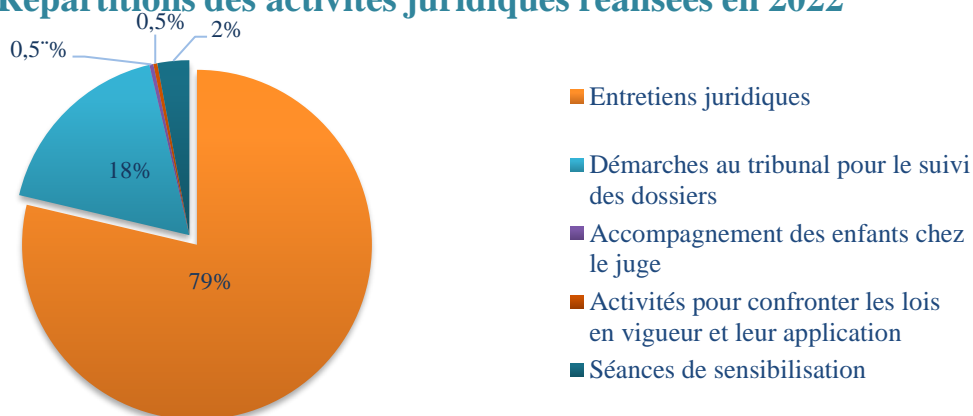
Axes principaux d'intervention : Prison centrale de Libreville, Centres Arc-en-ciel, Espoir et travail de réseau et plaidoyer.

Tout au long de l'année, la juriste a réalisé de nombreuses activités d'ordre juridique tant pour les enfants suivis aux centres Arc-en-ciel et Espoir que pour ceux suivis à la prison centrale de Libreville. Ces activités englobent des entretiens, de démarches dans les institutions, les sensibilisations et bien d'autres. Ces activités ont été repartis comme telles :



Activités réalisées en 2022		Nombres
Traitement des problèmes juridiques des enfants	Entretiens juridiques	214
	Démarches au tribunal pour le suivi des dossiers Pour les cas de détention abusive représentant la grande partie des démarches effectué (32 signalement), nous avons obtenu la libération de 31 mineurs.	48
	Accompagnement des enfants chez le juge	1
Sensibilisation aux droits de l'enfant et à la citoyenneté	Activités pour confronter les lois en vigueur et leur application	1
	Séances de sensibilisation	8

Répartitions des activités juridiques réalisées en 2022



1. Traitement des problèmes juridiques des enfants en situation de vulnérabilité
 - a) Entretiens juridiques – échanges avec les enfants pour déceler leurs problèmes juridiques et si possible leur apporter des solutions. Mais aussi pour les conseiller, les orienter et les accompagner dans des démarches.
 - b) Démarches au tribunal pour le suivi des dossiers – soit pour signalement des cas de détention abusives, des démarches de demande de libération pour les mineurs dont la date de libération est arrivée à échéance, des démarches signalement de dossiers relevant de la juridiction des mineurs mais se trouvant à la juridiction des adultes, établissement de certificat d'âge apparent.
 - c) Accompagnement des enfants chez le juge – audience de jugement de jugement d'un ancien mineur en conflit avec la loi.

2. Sensibilisation aux droits de l'enfant et à la citoyenneté
 - a) Activités pour confronter les lois en vigueur et leur application – Il existe des dispositions légales qui protègent et interdisent toutes atteintes sexuelles sur mineurs. A cet effet, nous avons eu à signaler un cas d'atteinte sexuelle sur mineurs afin que la loi en vigueur pour le cas d'espèce soit respectée.
 - b) Séances de sensibilisation interne – réalisé avec les filles du centre Arc-en-ciel sur les droits et devoirs de l'enfant selon le code de l'enfant.

LES POINTS FORTS :

- La libération le 17/01/2022 d'un mineur détenu qui selon son dossier au greffe de la prison centrale de Libreville devait être libéré en 2024 mais en raison du non cumul des peines, il a été libéré.
- Après avoir effectué 32 signalements de détention abusive, 31 mineurs ont été libérés.

- Accompagnement d'un de nos pensionnaires, ancien détenu mineur libéré provisoirement à son audience de jugement. Audience au cours de laquelle, il a bénéficié d'un sursis lui permettant de rester en liberté.
- Accompagnement de 3 enfants apatrides suivis par le centre pour se faire enregistrer lors de la campagne d'établissement d'acte de naissance initiée par le Ministère des Affaires sociales en partenariat avec l'Unicef.

LES DIFFICULTÉS :

- Très peu de séances avec les mineures en raison de délocalisation de la maison d'arrêt des femmes.
- Peu de sensibilisations sur les droits et libertés avec les enfants au centre mais mieux que l'année dernière.

LES PERSPECTIVES :

- Multiplier les sensibilisations sur la convention des droits des enfants, le code de l'enfant, le nouveau code pénal de l'enfant et les projections de documentaires sur certains thèmes pertinents.

CONCLUSION :

L'année 2022 a été une année de défi que l'on a pu relever malgré quelques difficultés rencontrées. Nous avons atteint de bons résultats particulièrement pour les démarches de signalements. Pour l'année suivante, nous souhaitons donner d'avantage le meilleur de nous afin traiter avec plus d'efficacité les dossiers de mineurs en conflits avec la loi.

SERVICE PROJET

UNE RESPONSABLE DE PROJET : Mme Leila Laure ENGANDJI

OBJECTIF : Planifier et gérer les différents projets de l'Association Arc-en-ciel protection des droits de l'enfant.



Suivi de Trois projets en 2022 :

- Solidarité prison (Financé par la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA)
- Inverser la facture Numérique (Financé Par la Marie de Vic Vitoria-Gasteiz en partenariat avec l'Association Solive)
- Les enfants sont l'avenir du Gabon : la crise du Covid-19 ne les rendra pas plus vulnérables (Financé par l'Union Européenne)

Point fort :

Bonne coordination des différents projets



ATELIER DE BRODERIE

Bonaventure Yann Léonce SIMA NGUEMA

OBJECTIF : Développer notre économie sociale

Réalisation des broderies sur des accessoires tels que :

- Des t-shirts,
- Des serviettes,
- Des logos pour établissements scolaires,
- Des nappes
- Des sacs et etc.

Plus de **934.317 francs CFA** réalisés grâce à la broderie

Difficulté rencontrée :

- Maintenance de la machine ; représentant un dilemme car il technicien qualifié en la matière.

Perspectives :

- Continuer à faire la publicité pour plus de visibilité
- Former un technicien maintenance pour la machine



LA SENSIBILISATION A LA PROTECTION DES ENFANTS

LA SENSIBILISATION DANS LES ECOLES

OBJECTIF : FAVORISER LA PROTECTION DES ENFANTS A TRAVERS LA SENSIBILISATION – Sensibiliser les enfants sur les thèmes parlant des violences faites aux mineurs et des besoins pour leur bon développement et épanouissement ainsi que sur leurs droits.

PUBLIC CIBLE : dans les établissements, notre public englobe les élèves du primaire, les enseignants et également les parents d'élèves. Au travers des médias tels que la radio, la cible est bien plus large.

RESULTAT : cinq (5) séances de sensibilisation ont été réalisées au complexe JESUS-MARIE d'Okala. Elles ont été axées sur « **l'éducation à la non-violence** » et « **les dangers d'Internet** ». Ce sont **123 enfants** et **5 enseignants** qui ont été sensibilisés.

LES POINTS FORTS :

- Bonne coopération entre les agents d'Arc-en-ciel, responsables du programme de sensibilisation et les responsables d'établissements
- L'amélioration des qualités des sensibilisations grâce aux outils pédagogiques adaptés aux enfants.

LES DIFFICULTES :

- L'arrêt du travail de rue durant les 3 dernières années à cause de la crise sanitaire (Covid-19).
- Les séances de sensibilisations limitées dans les établissements à cause de la covid

PERSPECTIVES 2023 :

- Continuer avec la Programme de sensibilisation dans les établissements
- Réaliser un plus grand nombre de séances dans différents établissements scolaires.

LE POINT D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES ENFANTS

OBJECTIFS :

- ✓ Créer un lieu rassemblant de multiples informations concernant la protection des enfants, et d'autres informations complémentaires sur ce public. C'est un lieu ouvert à tous, où chacun peut consulter les documents sur place.
- ✓ Apporter facilement de la connaissance, approfondir des recherches pour des travaux sur différentes thématiques : protections des enfants, prise en charge, éducation etc.

PUBLIC CIBLE :

- ✓ Les élèves, les étudiants, les parents et enfants, les acteurs sur la protection de l'enfant, chercheur, particulier etc.

POINTS D'INFORMATION :

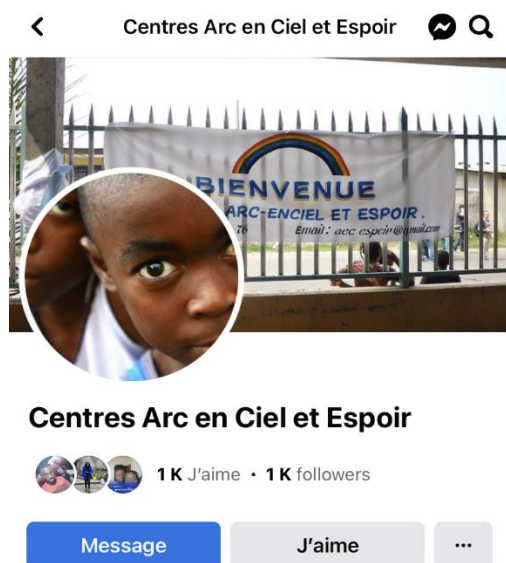
- ✓ Libreville,
- ✓ Franceville
- ✓ Et Port-Gentil.

LIEN DE COMMUNICATION


- Site de l'Association


<https://www.associationarcencielgabon.com>

- La page Facebook



<https://www.facebook.com/arcenciel-etespoir?mibextid=LQQJ4d>

 1097 personnes ont "Aimé" la page

 1088 abonnés

- La distribution de : **dépliants, rapport d'activité**

TRAVAIL DE RESEAU ET PLAIDOYER EN 2022

Le travail de réseau étant très important pour nous afin de mieux travailler à la protection des droits des enfants au Gabon mais aussi sur le continent africain en particulier, chaque année nous mettons un accent particulier sur les activités avec nos différents partenaires et réseaux associatifs.

Principaux partenaires :

- Le Ministère de la Famille et des Affaires Sociales et des droits de la femme
- L'UNICEF
- Caritas Internationale
- Organisation Internationale de la Migration (OIM)
- La Direction Générale des Droits de l'Homme
- La Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA (FSBO)
- Child Rights Connect
- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
- Les Ambassades
- Hôpital de Chambrier
- Owendo container terminal (OCT)

Notre réseau :

- Les institutions judiciaires et pénitentiaires ainsi que la Juridiction des Mineurs
- UNANIMA International et la Coalition Internationale pour le PFCIDE
- Les associations de la protection de l'enfant grâce à la Commission des Organisation de la Société Civile pour la protection des enfants
- Réseau d'Afrique Centrale des OSC pour la protection des enfants (REDEAC)
- Réseau National des OSC pour la protection des enfants (RESPEG)
- Réseau National des OSC (ROPAGA)

ACTIVITE ET TRAVAIL EN RESEAU EN 2022

- **AU NIVEAU NATIONAL**
 - ✓ Participation à l'atelier national de l'élaboration et de publication des indicateurs de protections de l'enfant organisé par la Direction Générale de la famille (2
 - ✓ Participation à l'atelier de renforcement de capacité des ONG partenaires sur PSEA et HACT – rappeler les buts poursuivis par la politique PSEA des nations unies contre les abus sexuels et exploitation organisé par UNICEF
 - ✓ Participation à l'atelier sur les violences sur les enfants, organisé par UNICEF

- ✓ Participation à la réunion sur la migration (politique migratoire au Gabon) organisé par les Ministère des affaires étrangères
- ✓ Participation à la réunion de réparation à l'organisation du premier forum international d'examen des migrants organisé par les Ministère des affaires étrangères
- ✓ Participation à la conférence sur les violences et abus sexuels faites sur les enfants et les femmes en Afrique
- ✓ Participation au séminaire national sur l'entraide judiciaire en matière de lutte contre la traite et la protection des enfants migrants au Gabon organisé par le Ministère de la Justice en partenariat avec l'UNICEF
- ✓ Participation au séminaire sur la professionnalisation des associations au Gabon organisé par le ROPAGA
- ✓ Participation à l'atelier sur l'espace civique, les institutions démocratiques et les droits humains pendant la Covid-19
- ✓ Participation aux travaux sur la rédaction du rapport Alternatif avec les acteurs de la société civile et UNICEF (1
- ✓ Réunion stratégique du REDEAC afin de discuter de l'avenir
- ✓ Participation à l'atelier basé sur l'optimisation de la soumission des rapports des parties prenantes, organisé par UPR

PROJETS EN PARTENARIAT EN 2022

Ci-dessous les différents projets réalisés dans le cadre de partenariats :

- ✓ « Solidarité prison 2022 », financé par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba.
- ✓ Finalisation du projet « Inverser la fracture numérique au Gabon », financé par SOLIVE et la mairie de Victoria
- ✓ Finalisation du projet « Les enfants sont l'avenir du Gabon, le COVID 19 ne les rendra pas plus vulnérable » financé par l'Union Européenne.

NOS SOURCES DE FINANCEMENT ET SOUTIEN EN 2022

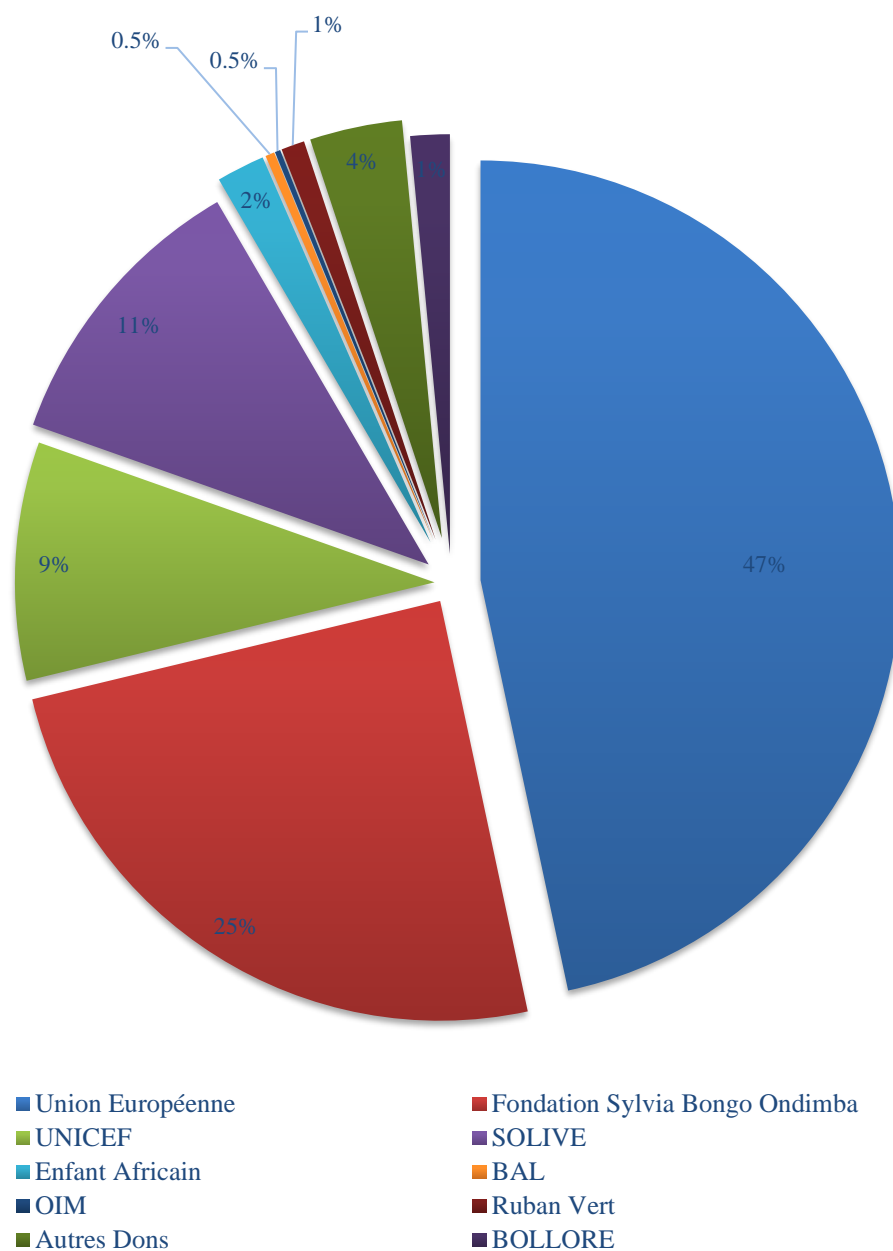
- ✓ L'Archevêché de Libreville qui a mis à disposition la maison d'accueil pour le Centre Espoir et le terrain du centre Arc-en-ciel.
- ✓ La Fondation Solive/VIC des Sœurs Carmélites de la Charité Vedruna en Espagne qui apporte un appui considérable pour l'ensemble du fonctionnement du centre.
- ✓ L'Union Européenne, principal bailleur du projet « Les enfants sont l'avenir du Gabon : la crise du Covid-19 ne les rendra pas plus vulnérables ».

- ✓ Le Fonds des nations Unies pour la Sécurité Humaine (UNTFHS) et l'UNICEF, "la prise en charge holistique des enfants migrants et des enfants victimes de violences"
- ✓ La Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour le projet « Solidarité Prison » concernant les activités réalisées à la prison centrale de Libreville pour les mineurs en conflit avec la loi ainsi qu'un appui pour l'alimentation des centres.
- ✓ La Mairie de Vitoria-Gasteiz et La fondation SOLIVE, bailleur du projet « Inverser la fracture numérique au Gabon ».
- ✓ La Diputacion de Zargoza « Pour une Enfance sans Violence »
- ✓ L'association BAL qui fait des dons ponctuels aux enfants.
- ✓ La Boulangerie-Pâtisserie Regina, l'ESCALE et les Restaurant Palais le Gourmet qui nous fournissent régulièrement de la nourriture.
- ✓ La Fondation Children of Africa pour leurs dons financiers.
- ✓ L'Etat gabonais qui affecte des agents sociaux.
- ✓ L'ensemble du corps diplomatique au Gabon, notamment les ambassades du Japon, de la Corée du Sud et le consulat de France.
- ✓ OCT, pour la mise en place d'une convention de partenariat pour la réalisation des consultations médicales et la prise en charge de médicaments.
- ✓ L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour le rapatriement des enfants victimes de Traite
- ✓ CECA GADIS pour leurs dons réguliers en alimentation
- ✓ Les donateurs particuliers, des centaines de personnes qui apportent des aides alimentaires, matérielles et financières.

RESULTAT FINANCIER DE 2022

Au cours de l'année 2022, nous avons reçu des financements s'élevant à plus de **141.039.695 Francs CFA**. Les fonds reçus ont servi à la réalisation des activités de l'Association en faveur des enfants en situation de vulnérabilité. La répartition des financements est faite comme telle :

Répartition des financements reçus en 2022



REMERCIEMENTS

MERCI. Tous les membres d’Arc-en-ciel et tous les enfants vous font part de leurs gratitude. Grâce à vous, de nombreux enfants bénéficiés d’un accompagnement et soutien leur permettant de sortir de leur difficulté et de retrouver de l’espoir pour l’avenir. Au nom de tous, un immense MERCI :

A Monseigneur, l’Archevêque de Libreville, aux religieux et religieuses, de vos soutiens permanents et pour la mise en place d’un espace permettant aux enfants de réaliser de multiples activités.

A nos sœurs Carmélites de la Charité VEDRUNA, pour votre investissement quotidien et de votre énergie pour défendre nos causes et nos projets. Merci de participer au développement de l’association et du maintien fonctionnel de celle-ci.

A nos principaux partenaires et donateurs pour votre investissement permanent depuis des années dans nos projets permettant d’offrir un avenir meilleur pour nos enfants.

A tous nos amis, ONG, associations et nombreux particuliers : notre gratitude est grande car vous nous permettez chaque jour d’améliorer les conditions de vie de nos enfants.

A tous les enfants et à leurs familles, qui sont en situation de détresse, pour les efforts que vous fournissez afin de vous en sortir.

A l’équipe pluridisciplinaire, aux bénévoles et volontaires qui apportent conseils, éducation, attention, énergie et l’amour dans tous vos actes au quotidien, pour apporter ce dont les enfants ont besoin.

A vous tous, amis d’Arc-en-ciel d’hier et d’aujourd’hui, de près ou de loin, nous vous sommes reconnaissants pour vos actions en faveur des enfants, qui sont notre avenir et les acteurs principaux d’un monde meilleur et pleins d’opportunité et d’espoir.

SOUTENEZ-NOUS

L'association existe et survit grâce à votre contribution et vos dons :



“Œuvrons tous ensemble donner une chance à tous les enfants et aux plus vulnérables d’avoir accès à leurs droits et à la protection”

Faire un don c’est aussi mettre un sourire sur le visage d’un enfant

Grâce à votre don unique, vous apportez une aide directe et efficace aux enfants

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

La prise en charge des enfants représente :

- Les **besoins élémentaires** des enfants (santé, alimentation, vêtements) et leur offrir un cadre sécurisé (**hébergement et entretien** des centres).
- L’accompagnement pour la **réinsertion scolaire et professionnelle, en famille ou en autonomie**.
- La **sensibilisation, le travail de rue** et le travail de plaidoyer pour un meilleur impact pour la protection des enfants.

La création du « village Arc-en-ciel » qui proposera bientôt :

- Deux centres d’accueil pour les enfants en situation de vulnérabilité, un centre de rééducation pour les enfants en conflit avec la loi et 1 internat
- 1 centre de formation dans les métiers de la terre, couture, patchwork, informatique ;
- 1 cherche, une école maternelle, une école primaire
- Des infrastructures culturelles, sportives et spirituelles.
- Un dispensaire médical
- Un centre commercial

Faites un don d’ordre : Matériel – Financier – bénévolat - Parrainage ou Famille d’accueil

POUR PLUS D’INFORMATION, NOUS VOUS INVITONS A NOUS CONTACTER :

Par téléphone : 077 48 06 76 – 074 46 60 48 – 011 76 48 00

Par courriel : acespoir2013@gmail.com

Via notre site Internet <https://www.associationarcencielgabon.com>

Notre page Facebook www.facebook.com/arcencieletespoir